Image not found or type unknown

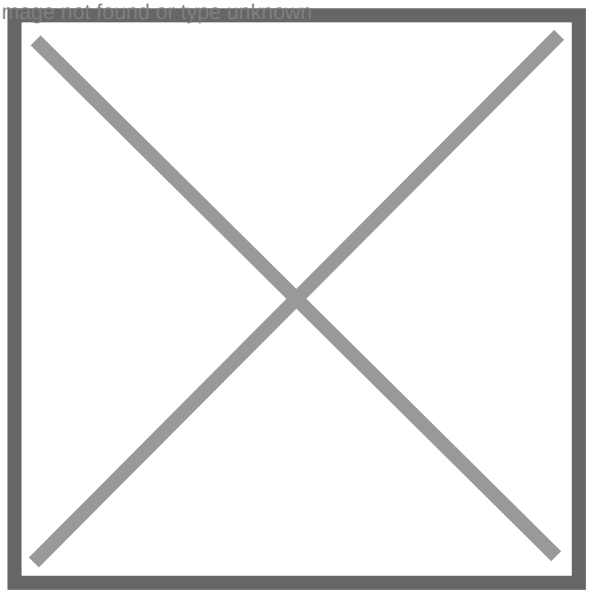

Partage d une maison avec usufruit

Par **juventin**, le **07/10/2011** à **23:09**

Bonjour,
mon père et son frère ont acheté une maison, leur père est devenu usufruitier(alors deja divorcé). celui ci effectue des travaux. l un des fils décède, le père se remarie et à une fille. l usufruitier décède que se passe t il pour le partage?
rien n a été fait entre époux(pas de donation) sa femme décède plusieurs mois après. Les frères sont propriétaires de la maison mais pas des travaux

Par **mimi493**, le **07/10/2011** à **23:14**

Donc le père est usufruitier, les deux enfants sont nus-propriétaires (on va partir du principe à 50/50)
A la mort de l'usufruitier, les deux enfants ont la pleine propriété
La part de l'enfant décédé a été réglé lors de sa succession.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés